

Section Sciences et Ingénierie de l'environnement Design Project 2015 (semestre de printemps)

Proposition n°22

Planification des cours d'eau dans le périmètre du Projet d'agglomération Lausanne-Morges

Encadrant externe

Prénom, Nom : Nicolas Fawer

Adresse courriel fawer@biolconseils.ch

Téléphone 021.345.81.33

Nom entreprise biolconseils

Adresse entreprise Place Chauderon 3, 1002 Lausanne

Site Web www.biolconseils.ch

Encadrant EPFL

EPFL ENAC IIE ECOS

Dr Luca Bragazza

GR B2 407 – Station 2

1015 Lausanne

Email : luca.bragazza@epfl.ch

Tél : 021/ 693 57 50

Descriptif du projet

La planification cantonale a établi un ordre de priorité pour la réalisation des projets de revitalisation des cours d'eau. Les critères sont basés sur le rapport entre les coûts de la revitalisation et les gains en termes écologiques et paysagers. Cette méthodologie générale doit être adaptée aux enjeux de l'agglomération Lausanne-Morges.

Objectif

Les cours d'eau concernés sont les suivants :

- La Morges ;
- La Vuachère ;
- La Mèbre ;
- Le Bief ;
- Le Petit Flon ;
- Le Tor Cou.

Les embouchures des cours d'eau ne font pas partie du périmètre d'étude.

Une analyse multicritère sera menée couvrant différents aspects tels que la sécurité hydraulique, la gestion du transport sédimentaire, la plus-value écologique, les bénéfices sociaux, la faisabilité foncière, les liens avec le développement des projets de l'agglomération,... pour chacun de ces cours d'eau.

Descriptif tâches

- Identification du tronçon
- Diagnostic de l'état actuel (écomorphologie constatée, corridors biologiques, potentiel écologique, protection contre les crues)
- Synergie avec les projets de développement de l'agglomération (situation sur un plan synthétique)
- Proposition d'une définition de l'espace cours d'eau et dimensionnement selon une crue centennale
- Emprise foncière globale (parcelles concernées et propriétaire), hiérarchisation selon le type de propriétaire (Canton, Commune, privé)
- Atout et points forts pour les communes (rôle de Maître d'œuvre)